SANCTUAIRE

DE

-D. DE MONT PROVENT

A CHATILLON

(SUR CLUSES, HAUTE-SAVOIE)

SAINT INNOCENT

ANACHORÈTE DE CHATILLON

PAR L'ABBÉ H. FEIGE

PROFESSEUR

ANNECY

PRIMERIE J. NIÉRAT

Rue de la République, 3

1894

LIBRARY OF PRINCETON
MAR 21 1930
THEOLOGICAL SEMINARY

BX1533
.C5F2

LIBRARY OF PRINCETON
FEB 25 1963
THEOLOGICAL SEMINARY

BX1533
.C5F2

Gaylord
PAMPHLET BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

BX1533
.C5F2

SANCTUAIRE

DE

N.-D. DE MONT PROVENT

A CHATILLON

(SUR CLUSES, HAUTE-SAVOIE)

SAINT INNOCENT

ANACHORÈTE DE CHATILLON

PAR L'ABBÉ H. FEIGE

PROFESSEUR

ANNECY

IMPRIMERIE J. NIÉRAT

Rue de la République, 3

1894

LIBRARY OF PRINCETON
MAR 21 1930
THEOLOGICAL SEMINARY

IMPRIMATUR.

Annecii, die 16 Junii 1894.

L. Th. Moccand,

Vic.-Gen.

Pour obéir au décret d'Urbain VIII sur cette matière, l'auteur déclare n'avoir rien affirmé que de foi humaine, sans préjuger en rien les décisions apostoliques, en tout ce qui peut se trouver de miraculeux dans les faits qu'il rapporte. Il fait la même déclaration pour le titre de *Saint* attribué à des personnages non canonisés par l'Eglise.

LA CHAPELLE

DE

NOTRE-DAME DU MONT PROVENT

A CHATILLON

(SUR CLUSES, HAUTE-SAVOIE)

I

Le site

La vallée d'Arve est séparée du val de Giffre par une haute colline qui court de l'est à l'ouest. Au milieu de cette colline, entre le dôme d'Agy à l'orient et le pic d'Orsaix au couchant, la chaîne s'incline pour former le col de Châtillon (altit. 700 mètres). Rien de plus frais, dans les beaux jours, que ce passage aux prés verdoyants,

planté d'arbres fruitiers et couronné d'arbrisseaux et de sapins ; rien de plus pittoresque que son panorama formé par les montagnes environnantes.

Et l'archéologue comme l'artiste trouve ici un régal. A la partie sud du passage se dresse un roc calcaire du haut duquel s'élance la flèche du clocher paroissial. Tout auprès, sur le fond bleu du ciel, se profilent des pans d'antiques murailles. Ce sont les ruines du château de Châtillon. Ce château apparaît dans l'histoire en 1178 avec Alimar de Châtillon. On le fait communément remonter au X^me^ siècle. Il occupe plus tard le premier rang parmi les sept forteresses des barons de Faucigny. Au nord du castel, dans le milieu du col, on remarque une enceinte circulaire de moraine d'un rayon de 50 mètres environ. Cette moraine entourait l'étang ou vivier des barons et des châtelains. L'étang, clos de palissade, disparut probablement avec le château vers 1550. A l'est du vivier, la pente adoucie du dôme d'Agy s'arrête brusquement en forme de promontoire. Le massif qu'elle forme là, boisé de sapinettes, à base de roche en calcaire brêche, est appelé mont Provent (provens, provan, provand). L'étymologie de ce nom nous paraît être *pro-venire* : s'avancer, faire pointe ; nous retrouvons, en effet, deux

fois ce même mot de *provent* dans le val de Giffre : au point de jonction des deux torrents, affluents du Foron près le Pont-des-Gets, le *Provenchy* des anciennes chartes, et vers les Suets, entre Flérier et Mieussy, le bois *Provand;* or, en ces deux endroits, le rocher fait saillie. Le mot *prévant* du patois local a, du reste, ce sens d'*avancement.*

II

Ancienne chapelle de Notre-Dame de la Visitation (1)

Au pied et tout près du Mont Provent, sur l'ancienne route qui de Châtillon conduisait à Taninge, en un lieu appelé le *Cloiset,* à cause sans doute de la clôture de l'étang voisin, la piété chrétienne construisit une petite chapelle sous le vocable de Notre-Dame de la Visitation. A quelle époque remonte l'érection de cette première chapelle ? Fut-elle bâtie par les barons de Faucigny, par leurs châtelains ou par les fidèles

(1) Sauf indication contraire, tous les documents que nous relatons ici sont puisés aux archives du presbytère de Châtillon.

de la paroisse qui peu à peu s'était formée à l'ombre du château tutélaire ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain c'est que Châtillon eut toujours pour Marie un culte de prédilection. La chapelle de Notre-Dame des Carmes, érigée en l'église de temps immémorial, avait, avant la Révolution, de beaux revenus, et la confrérie du Saint Rosaire y était déjà florissante au XVI^me^ siècle.

Quoi qu'il en soit, un jour, Marie choisit, pour trésor spécial de ses grâces, le modeste sanctuaire de Notre-Dame de la Visitation, appelé alors, de son emplacement, Notre-Dame du Viviers. C'était en 1699. Les RR. PP. Lazaristes, missionnaires d'Annecy, vinrent donner une mission à Châtillon. Ils imprimèrent au culte dont les habitants entouraient la petite chapelle une nouvelle et puissante impulsion. Ce redoublement de ferveur de la part des fidèles multiplia les grâces accordées par la Reine du ciel.

Sur ces entrefaites eut lieu, le 19 juillet 1701, la visite pastorale de Monseigneur de Rossillon de Bernex. Il se rendit à cette chapelle dont le procès-verbal officiel parle en ces termes : « Il y a rière ladite paroisse (Châtillon), sur le grand chemin de Taninge, au lieu dit *au Cloiset,* une chapelle sous le vocable de la *Visitation de Notre-Dame,* en laquelle il n'y a point de

revenu que les oblations qui s'y font, et trois florins annuels dus par Jacques Bonnaz dit Davat, sous la charge de deux messes. »

Cependant la protection de Marie y devenait de plus en plus visible. Le 12 septembre 1704, Mgr de Rossillon se trouvait à Nancy-sur-Cluses. Rd Jean Bontaz, curé de Châtillon, profitant de cette occasion pour donner un nouvel élan à la piété des fidèles envers Notre-Dame de la Visitation, adresse à Sa Grandeur la supplique suivante :

A Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evêque et prince de Genève, etc.

« Supplie humblement Jean Bontaz, prêtre, curé de Châtillon-sur-Cluses, disant que Messrs les missionnaires d'Annecy, faisants leur mission il y a environ cinq ans dans la paroisse dudit Châtillon, outre les fruits très salutaires qu'ils ont produits dans ladite paroisse, ils auroient encor, par leur piété ordinaire, *introduit une grande dévotion* à la Sainte-Vierge dans une petite chappelle, a elle dédiée et bâtie sur le grand chemin tendant dudit Châtillon à Taninge, ou plusieurs personnes tant *de la dite paroisse que des circonvoisines* ont receu et reçoivent de Dieu des grâces *considérables* par son intercession toute puissante. Et afin que la

dite devotion puisse continuer et meme augmenter ; le dit suppliant, voyant l'occasion favorable de sa grandeur portée sur les lieux, a cru estre de son devoir de recourir a sa bonté pour que a la plus grande gloire de Dieu, et a l'honneur de sa tres sainte mere toujours vierge, il luy plaise vouloir accorder ses indulgences ordinaires a tous ceux et celles qui en allant et revenant passant devant la ditte chapelle feront les prieres qu'il plairra a Sa Grandeur leur ordonner selon ses intentions. Et sur ce plaise pourvoir, et daigner en meme tems honorer de sa bienveillance et de sa protection le dit suppliant qui est avec tout le respect et la soûmission possible,

de Sa Grandeur le tres humble et tres obeyssant serviteur. JEAN BONTAZ, curé de Châtillon. »

L'Evêque s'empressa de répondre :

« Nous accordons l'indulgence requise aux fidèles qui diront devotement et à genoux un *Pater* et un *Ave* devant la ditte chapelle, a l'honneur de la Sainte Vierge, et pour le soulagement et délivrance des ames du Purgatoire.

« Nancy, ce 12 septembre 1704.

« † M. G. Eveque de Geneve. »

Comme le digne pasteur l'avait espéré, la concession de ces indulgences augmenta encore la dévotion de ses ouailles envers Notre-Dame du Vivier et Marie répondit au culte de ses enfants par de nouvelles et abondantes grâces. Châtillon traversa ainsi le XVIII[e] siècle sous l'égide maternelle de la très Sainte-Vierge. L'histoire n'a conservé qu'un souvenir de cette époque, c'est la visite que fit à cette chapelle, le 8 octobre 1765, Mgr Biord, natif de Châtillon.

Vint la Révolution de 1793. A Châtillon, comme partout, l'église et le presbytère furent saccagés, leurs biens volés et dilapidés à la grande indignation des pieux paroissiens. Toutefois, le sanctuaire de Marie fut respecté. La statue, dite miraculeuse, qu'on y vénère, dont on ignore l'origine, mais qui doit être très ancienne, aura probablement été cachée par quelque personne pieuse, car elle n'aurait pas échappé à la fureur des impies. Le fait est que statue et chapelle furent épargnées. Aussi bien, les revenus de cet oratoire étaient nuls et lui-même, si petit, était si modestement caché sous des touffes de verdure !

Ce fut vraisemblablement après la tourmente révolutionnaire que le nom de Notre-Dame du Vivier fut changé par le peuple en celui de Notre-Dame du Mont Provent. Le Vivier avait

disparu même du souvenir des habitants ; le Mont Provent, au contraire, se dressait toujours, avec sa verdoyante parure, au dessus du petit sanctuaire.

Cependant, le temps faisait son œuvre ; les murs de l'édifice allaient chaque jour se délabrant, quand la Providence mit à la tête de la paroisse un homme de Dieu : R^d^ Michel Reydet, d'Arâches. Curé de Châtillon de 1814 à 1837, ce saint prêtre, plein de zèle, devait réparer les désastres causés à cette paroisse par la Révolution. Après avoir obtenu du gouvernement la restitution des biens paroissiaux non encore aliénés, rétabli les anciennes confréries et rendu au culte sa splendeur passée, il conçut le pieux dessein de restaurer l'antique chapelle de Notre-Dame de la Visitation. On était en 1834.

III

La chapelle actuelle

Après diverses démarches et propositions, R^d^ Reydet s'engageait à faire construire à neuf et à ses frais « la chapelle tombant en ruine appellée ci-devant du Vivier et aujourd'hui

Mont-Provent. » La seule condition exigée par le fondateur fut que la commune lui fournirait « cinquante-huit pièces de bois-sapin, ainsi que les pierres et le sable nécessaires et en outre le transport des ardoises, planches et chaux aussi nécessaires. » Ces conditions furent acceptées et le 25 du mois de mars, jour de la fête de l'Annonciation, le Conseil municipal signait la délibération suivante, qui lui fait grand honneur :

« L'an mil huit cent trente quatre et le vingt cinq du mois de mars, à Châtillon, dans la maison commune, s'est réuni le Conseil du lieu, ès personnes des Srs Jean Claude Noble, syndic, Joseph Métral, vice-syndic, Marie Baud, Pierre Aimé Grangerat et Pierre François Turban, conseillers, assistés de Mr Dupuis notaire et secrétaire,

« Est intervenu Rd Sr Michel Reydet, recteur de la paroisse qui a exposé :

« Que la chapelle dite de Monprovan, existante rière la présente commune, au midi de la route tendante du chef lieu à Taninge, inscrite sous le no 2131, est dans un état de caducité tel qu'elle est impropre à l'usage pour lequel elle est destinée ;

« Qu'il est indispensable de démolir cette chapelle de fond en comble et d'en reconstruire une autre sur le même local d'une plus grande dimension ;

« Que pour parvenir à cette reconstruction, il a fait dresser, par le Rd Sr Rouge, curé de St Sigismond, le plan de cette nouvelle chapelle et du clocher qu'il se propose d'y adapter ;

« Qu'il se soumettait de faire toutes les dépenses de cette construction, en conformité dudit plan, à condition que la commune fournirait, à pied d'œuvre, la quantité de cinquante huit pièces de sapin pour la charpente du bâtiment, les pierres et le sable, et qu'elle ferait en outre tous les transports des ardoises, des planches et de la chaux.

« Monsieur le Curé a invité le Conseil à délibérer sur cette proposition.

« Le Conseil reconnaissant l'*utilité et la nécessité* de la reconstruction intégrale de la chapelle dont s'agit, et après avoir au besoin adopté le plan de cette reconstruction,

« Supplie Monsieur l'Intendant de vouloir bien lui accorder l'autorisation

« 1° De faire couper sur les fonds communaux la quantité de cinquante huit pièces de bois sapin qui seront mises à la disposition dudit R^d^ S^r^ Reydet, aux fins dont s'agit...

« 2° De répartir entre les habitants de la commune les prestations nécessaires pour effectuer, à pied d'œuvre, les transports sus-mentionnés, à moins que ledit R^d^ S^r^ Curé ne préfère faire un appel volontaire dans son prône du Dimanche, pour engager les paroissiens à fournir ces prestations sans autre formalité.

« Ainsi fait et délibéré au dit lieu, les ans et jours que dessus. »

(Suivent sur le registre les signatures.)

Quand l'Intendance de Bonneville eut accordé l'autorisation demandée, on choisit pour ouvriers maçons les frères Pierre et Nicolas Revuz, de

Châtillon. Mais, au moment de creuser les fondations, on reconnut qu'il serait plus avantageux de changer d'emplacement. Elevé à vingt-cinq mètres environ au nord-ouest du premier, le nouveau sanctuaire serait plus dégagé, plus beau. Cette idée fut bien accueillie et l'emplacement actuel aussitôt choisi. La commune avait fourni le bois; les pieux habitants, sur l'invitation de Monsieur le Curé, apportèrent à l'envi, à pied d'œuvre, les matériaux nécessaires. Au mois de mai 1837, Dénarié, adjudant du génie civil en retraite, dressait le procès-verbal de la réception d'œuvre.

Estime totale des murs avec les fondations : toises 24.3.3. Celle de la voûte : toises 12 ; pierres de taille de la porte, des fenêtres, du tronc : pieds linéaires 67.

Estime du travail des maçons : 516 liv. 46.

Cette chapelle forme un parallélogramme mesurant dans son œuvre 8 mètres de longueur sur 5 de largeur et autant de hauteur. Son style est des plus simples : porte et fenêtres sont rectangulaires sans ornementation.

Ces travaux étaient à peine achevés que R^d^ Reydet allait recevoir au ciel la récompense de son zèle. R^d^ Charles Delesmillières, de Samoëns, lui succéda. Le nouveau curé se distinguait aussi par une tendre dévotion envers

Marie. Châtillon sait qu'il fonda une grand'messe annuelle à la chapelle du Mont Provent. Dès son arrivée, il songea à terminer l'œuvre de son prédécesseur. On put bientôt dresser l'autel et son petit rétable. M. Bernard Reydet, propriétaire de la maison où naquit Mgr Biord, à Soucy, fit don à la chapelle d'un magnifique cadre en bois sculpté et provenant de la chapelle domestique de cet évêque. On le plaça sur l'autel, après y avoir adapté un tableau représentant la scène de la Visitation. (Ce tableau a été renouvelé récemment.) Au-devant, on plaça la petite niche en bois, où est renfermée la statue miraculeuse de Notre-Dame, assise, portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus. (Hauteur de la statue $0^{m}30$.)

Enfin, le sanctuaire était prêt à recevoir la Divine Victime. Par décret du 10 juin 1838, Mgr Rey accordait à M. le Curé l'autorisation de bénir le nouvel édifice et d'y célébrer la première messe le 2 juillet.

Mais la petite chapelle était encore sans voix : elle n'avait pas de cloche. M. le Curé ouvrit une souscription le 10 juin 1841. Elle fut bientôt couverte. Nous tenons à consigner ici les noms des donateurs, en rappelant que l'obole du pauvre est aussi précieuse au cœur de Marie que le don du riche.

SOUSCRIPTION

POUR UNE CLOCHE A N. D. DU MONT PROVENT

	FRANCS
1 Cornier François	50
2 Besson, Sœurs	20
3 Cornier Jeanne-Marie .	20
4 Meruz Jean	20
5 Roget François.....	20
6 Noble Jean-Claude....	15
7 Baud Marie	10
8 Deplace Anne.....	10
9 Montant Alexis	10
10 Bonnaz Geerges.....	6
11 Géroudet Gasparde....	6
12 Grangerat François....	6
13 Jacquard Pralon Marie.	6
14 Baud Joseph	5
15 Baud Marie, de Sixt ...	5
16 Berger Claude	5
17 Bonnaz François-Jean..	5
18 Floret Nicolas.....	5
19 Galley Jean.....	5
20 Géroudet Pierre.....	5
21 Jannerot Guillaume ...	5
22 Larrivaz Joseph, le cadet	5
23 Lavanchy Simon.....	5
24 Métral Augustin.....	5
25 Michat Jeanne	5
26 Monge Pierre	5
A Reporter.....	264

	FRANCS
Report...	264
27 Montant Laurent.....	5
28 Noble Jean.....	5
29 Revuz Pierre et Nicolas	5
30 Une mère de famille...	5
31 Une mère de famille...	5
32 Pontet Gasparde.....	4
33 Une mère de famille...	4
34 Baud Pierre.....	3
35 Larrivaz Jean-François.	3
36 Larrivaz Nicolas.....	3
37 Simond Nicolas.....	3
38 Bergoën	2
39 Larrivaz François.....	2
40 Larrivaz Laurent.....	2
41 Puthod Jean	2
42 Baud, les filles	1
43 Baud Péro^{ne} fille de Jean	1
44 Allamand Marie.....	1
45 Gex.....	1
46 Guffon Jean-Félix.....	1
47 Hudry Jph^{te} née Baud..	1
48 Noble F^{ois} de Larroz ...	1
49 Pontet Jeanne.....	1
50 Une personne.....	1
51 Une cueillette.....	15
Total.....	341

La cloche, coulée en 1842 par Claude Paccard, pesait 125 livres. Elle coûta, avec ses ferrures, 311 fr. 25. On acheta deux vases à fleurs, garnis : 20 fr. et les 9 fr. 75 de surplus furent portés dans le livre des offrandes pour la chapelle.

La cloche arriva, fut bénite et placée le 2 juillet 1842. Elle était simplement suspendue sous le toit. M. l'abbé Tremblet Jérémie, curé actuel, si zélé pour le culte de Marie et en particulier de Notre-Dame de Provent, fit construire en 1890 le petit clocher qui domine aujourd'hui la façade.

IV

Grâces accordées par Marie dans son sanctuaire du Mont Provent

On le voit, Châtillon ne perd pas de vue un seul instant son humble chapelle. D'où vient ce mystérieux attrait du peuple pour Notre-Dame du Mont Provent ? C'est que des grâces de choix y sont incessamment obtenues. Le paysan n'a pas de registres spéciaux pour consigner les faveurs miraculeuses dont il est l'objet, il en

garde le souvenir dans son cœur. Il serait à souhaiter pourtant que ce registre existât pour l'édification de l'étranger et de la postérité.

M. Montfort, curé de Châtillon de 1848 à 1873, dit, dans des notes qu'il a laissées sur ce sanctuaire, qu'à l'origine Notre-Dame de Provent était surtout invoquée comme protectrice des voyageurs. La raison qu'il en donne est celle-ci : Le chemin de Châtillon à Taninge était infesté de brigands et de bêtes féroces, et le voyageur se recommandait à Marie avant de s'engager dans l'épaisse forêt. Nous croyons pouvoir aussi attribuer ce premier culte à la pieuse coutume de nos ancêtres de placer à tous les cols une croix, un oratoire, une chapelle où le voyageur s'arrêtait un instant pour se reposer et prier. Bien des passants s'arrêtent encore aujourd'hui devant cette chapelle pour y faire une courte prière.

Protectrice des voyageurs, Notre-Dame de Provent se montre aussi la bienfaitrice des malades. Ceux-ci ont la coutume, en demandant une grâce à Marie, d'offrir à son sanctuaire un *ex-voto* en cire. De là viennent ces centaines d'*ex-voto*, bras, jambes, corps, têtes en cire, suspendus aux murs de la chapelle. Il y a quelques années, Félise Baud, femme Montant, de Châtillon, eut de telles douleurs aux jambes

qu'elle ne put bientôt marcher qu'avec l'aide d'un bâton et enfin elle dut se mettre au lit. Elle recourut à Notre-Dame de Provent, fit porter à sa chapelle une jambe en cire et dès ce moment se trouva guérie.

Joseph Baud, de la même commune, fit la campagne de 1870. Il contracta, à Dijon, en couchant plusieurs nuits sur la terre humide, des rhumatismes qui le faisaient cruellement souffrir, et une enflure persistante aux jambes. L'art des médecins avait été impuissant à le guérir. Rentré dans sa famille, il se recommanda à Notre-Dame de Mont-Provent, offrit une jambe en cire au sanctuaire. Dès ce moment, les rhumatismes et l'enflure ont complètement disparu. Il a aujourd'hui 55 ans et se porte très bien.

Mais ce sont les enfants surtout que Marie couvre de sa maternelle protection ; aussi est-ce en leur faveur qu'on l'invoque particulièrement aujourd'hui. Dans toutes les maladies de cet âge, on a recours à la Bonne Mère et les grâces obtenues sont sans nombre. Le secours de Marie se fait sentir dès le moment de la naissance. Bien des mères, attendant un berceau, ont offert, dans ce sanctuaire, à la Reine du ciel, l'enfant qu'elles portaient, et, dans la seule paroisse de Châtillon, depuis quelques années, plus de dix cas de délivrance pour ainsi dire

miraculeuse ont été remarqués. Voici deux faits plus merveilleux encore : deux résurrections d'enfants morts sans baptême.

Vers 1820, Jean-Claude Richard, de Lestelley, hameau de Samoëns, eut un enfant mort-né. Le père de Jean-Claude devait être parrain. Homme de grande foi, il ne put se résigner à voir cet enfant mort sans baptême et prit aussitôt la résolution de le porter à Châtillon, au sanctuaire de Notre-Dame de Mont Provent, situé à environ dix kilomètres de Lestelley. La tradition rapportait que plusieurs résurrections s'y étaient produites dans des cas semblables. Il partit avec Claudine Richard. L'enfant mort fut déposé dans la chapelle et on se mit en prières. Après quelques instants, l'enfant remue les membres, son grand-père le baptise aussitôt et quelques secondes après le corps reprenait son inertie première. Les témoins oculaires de ce fait ne sont plus, mais leurs enfants en ont conservé pieusement le souvenir. Nous reproduisons ce fait sur le témoignage de Félise Gaiddon, femme Anthoine ; Julie Gaiddon, veuve Favre, et Marie Anthoine, toutes trois de Lestelley, alliées à la famille de Jean-Claude Richard et qui tiennent ces récits des témoins oculaires.

La seconde résurrection est plus récente ; les

circonstances en sont par conséquent plus précisées. Le 29 du mois de mai 1863, à Passy, hameau de Sixt, Biord Fanchette, femme de Raymond Barthélemy, donnait naissance à une petite fille pleine de vie. Le baptême fut fixé au lendemain. Le 30 au matin, on trouva l'enfant morte. La désolation des parents fut grande. Barthélemy se décide à porter sa fille à la chapelle de N.-D. de Provent, située à vingt kilomètres. Il cache le petit corps dans un panier, et, accompagné de Richard Gertrude, âgée de 48 ans, et de Richard Pernette qui en avait 43, il exécute son pèlerinage. On s'arrête un instant à la chapelle de N.-D. de Grâces, sanctuaire très vénéré à Sixt, *pour avertir la Sainte Vierge du miracle qu'on allait lui demander à Châtillon et invoquer sa protection.* Quelle foi touchante ! Arrivé à N.-D. de Provent vers neuf heures du matin, on déposa le panier ouvert sur le marchepied de l'autel ; de chaque côté, on alluma un cierge, et on se mit aussitôt en prières. Gertrude avait apporté une fiole d'eau bénite qu'elle tenait à la main afin de pouvoir, au moindre signe de vie, baptiser l'enfant. On priait avec ferveur depuis une demi-heure, quand tout à coup, les couleurs revinrent au visage de la petite fille, un peu d'écume sortit de sa bouche et à plusieurs reprises elle remua la tête. Ger-

trude, les larmes aux yeux, la baptisa sous le nom de Marie-Clémentine. Le baptême était à peine conféré que l'enfant expirait. Au même instant, phénomène qui frappa vivement les témoins, les deux cierges, à demi consumés, s'éteignirent brusquement d'eux-mêmes. L'enfant fut inhumé par M. le curé Greffier au cimetière bénit de Sixt. Nous tenons ce récit de M. le curé actuel de Sixt, de plusieurs autres personnes et surtout de M. Barthélemy Raymond, père de l'enfant et témoin oculaire du fait. Il vit encore et affirmerait par serment, au besoin, l'exactitude de tous ces détails.

Il serait trop long d'énumérer les grâces de guérison obtenues de nos jours à Notre-Dame de Provent. Nous en citerons quelques unes dont ceux qui en furent l'objet, encore pleins de vie, peuvent témoigner.

Vers 1882, Joséphine, fille de Charles Montant, de Châtillon, âgée d'environ 10 ans, souffrait de violentes douleurs d'entrailles et était épuisée par de fréquentes hémorragies nasales. On porta un petit corps en cire à Notre-Dame de Provent et l'enfant recouvra une parfaite santé.

En 1883, Félise, fille de Joseph Baud, âgée d'environ 9 ans, souffrait beaucoup de maux de tête. Ses yeux se voilèrent bientôt de taches blanchâtres qui l'empêchaient de distinguer les

objets. Ses parents la conduisirent à un oculiste de Genève. Après plusieurs jours de soins inutiles, on revint à Châtillon. On offrit à Notre-Dame une tête en cire, et, depuis ce moment, Félise n'a plus souffert et jouit d'une très bonne vue.

Vers 1885, Marie, fille d'Alphonse Noble, de Châtillon, âgée d'environ 8 ans, s'aperçut qu'elle ne voyait absolument rien d'un œil. Elle fut conduite à Cluses, chez le docteur, qui constata une lésion de l'œil et déclara le mal incurable. Ses pieux parents s'adressèrent à Notre-Dame de Provent, offrirent en ex-voto à la chapelle une tête en cire, et dès ce moment Marie, qui compte aujourd'hui 17 ans, n'a pas cessé de jouir de l'état normal de ses deux yeux.

On connaît le mal, appelé dans nos contrées de *Saint-Urbin* ou de *Saint-Albin* parce qu'on invoque ces saints pour sa guérison. C'est une sorte de nouure consistant dans l'affaiblissement ou la déviation de la colonne vertébrale avec déformation des os longs des jambes. Il se manifeste surtout par des renflements aux articulations des jambes et des poignets et par la tendance à tenir les pieds croisés. Ce mal est très fréquent, à des degrés divers, dans nos campagnes, où les parents, occupés à leurs travaux, ne peuvent assez prendre soin de leurs

enfants en bas âge. Or, Notre-Dame de Provent a obtenu, pour ce cas, de nombreuses grâces. Nous n'en citerons qu'une.

François, fils d'Evariste Rey, de Châtillon, avait, à l'âge de 4 ans, les os de la jambe gauche complètement aplatis et recourbés. Le docteur, consulté, déclara qu'il fallait laisser l'enfant dans cet état jusqu'à l'âge d'environ 8 ans, et qu'alors on lui casserait la jambe pour la redresser. Les parents, alarmés, invoquèrent Notre-Dame de Provent, firent présent à sa chapelle d'une jambe en cire. Dès ce moment la jambe malade se redressa, prit la forme ordinaire et aujourd'hui François Rey est plein de force et de santé.

Evidemment, nous ne prétendons pas affirmer le caractère miraculeux de ces guérisons; l'Eglise seule a le droit de porter semblable jugement; nous les consignons ici simplement pour mémoire, sur le témoignage de personnes dignes de foi et par reconnaissance envers Marie.

V

Jours de culte public

Outre les visites très fréquentes faites à ce sanctuaire par les particuliers, il est des circonstances où la paroisse est conviée à ce pèlerinage.

Près de cinquante messes s'y disent chaque année.

Le lendemain du jour de la Première Communion, vers 7 heures du matin, tous les premiers communiants s'y rendent, assistent à la sainte messe, entendent une allocution et renouvellent aux pieds de Marie leur consécration de la veille.

Le jour de la Fête-Dieu, la procession de la paroisse fait le tour du village et se rend, au chant des cantiques, à la sainte chapelle où se donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mais le grand jour de solennité est le 2 juillet, fête de Notre-Dame de la Visitation, patronne du sanctuaire. Dès la veille au soir, la sonnerie des cloches annonce cette solennité. Le lendemain, à la première aurore, des groupes de fidèles, des familles, ici et là une mère seule portant un enfant sur ses bras, gravissent la colline et affluent de tous les sentiers vers la chapelle, gracieusement ornée pour la circonstance. Taninge, Cluses, Sixt, Samoëns, Rivière-Enverse, Thiez, Saint-Sigismond, etc., toutes les communes environnantes y comptent des pèlerins. Des paroisses y viennent parfois processionnellement, clergé en tête. Dans la chapelle, Monsieur le curé, au pied de l'autel, offre à baiser aux enfants les saintes reliques pendant qu'il récite à voix basse les premiers versets de

l'Evangile selon saint Jean. Ordinairement, plusieurs messes se célèbrent au sanctuaire ce jour-là. A 10 heures, a lieu la Grand'Messe. La paroisse de Châtillon s'y rend, de l'église, en procession, et une allocution est adressée aux pieux pèlerins.

Telle est l'histoire abrégée de la chapelle de Notre-Dame de Mont Provent et de son culte. Notre seul désir, en l'écrivant, est de contribuer à faire connaître de plus en plus ce sanctuaire et à augmenter l'amour des fidèles envers la plus compatissante des mères, pour sa gloire et celle de son divin Fils.

Prière

O Notre-Dame de Mont Provent, notre Reine et notre Mère, nous recourons à vous dans cette vallée de larmes et nous implorons votre maternelle protection. Daignez préserver nos familles de tout malheur et surtout du péché. Conservez à nos enfants, avec la santé du corps, cette foi vive qui fut la gloire et le bonheur de nos ancêtres ; préservez leurs âmes de la contagion des mauvaises doctrines et des mauvais exemples ; consolez les mères affligées qui vous ont voué un culte de prédilection ; bénissez cette paroisse de Châtillon qui vous a érigé ce sanctuaire et place

en vous toute sa confiance. Et, puisque vous êtes aussi la protectrice des voyageurs, daignez nous conduire par la main sur la route de cet exil, afin de nous faire éviter les embûches du démon et de hâter notre marche vers la céleste patrie où tous, un jour, réunis près de vous, nous chanterons l'hymne de la reconnaissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut! (300 jours d'indulgence.)

Cantique à Notre-Dame de Provent

Vierge, notre Mère,
L'Ange Gabriel,
Vous dit sur la terre
Ce mot immortel :

Ave *(ter)* Maria *(bis)*

A ce sanctuaire
Du beau Mont Provent
Nous voulons, ô Mère,
Redire souvent :

Ave...

Belle est la nature
Sur ces hauts sommets :
Marie est plus pure,
Plus beaux sont ses traits.

Ave...

Nos aïeux fidèles
En ce lieu béni,
Vierge, sous vos ailes,
Cherchaient un abri.

Ave...

Nous, à leur exemple,
Accourons heureux
Dans votre saint temple
Déposer nos vœux.

Ave...

Toujours, ô Marie,
Exaucez l'enfant
Qui souffre, et vous prie
Au pied du Provent.

Ave...

Accueillez nos mères
Pleurant près de vous :
Leurs larmes amères
Vous parlent pour nous.

Ave...

Exilés sur terre,
Aspirant aux cieux,
Vers vous, bonne Mère,
Nous levons les yeux.

Ave...

Protégez, Marie,
Notre âme ici-bas,
Et vers la Patrie
Dirigez nos pas.

Ave...

Qu'en Châtillon croisse
Votre saint amour,
Et cette paroisse
Redira toujours :

Ave Maria...

LE BIENHEUREUX INNOCENT

ANACHORÈTE DE CHATILLON

La Savoie, comme tant d'autres pays, a eu jadis des ermites. On en trouve même à des époques relativement récentes.

Le 8 octobre 1706, (Delagrange, notaire à Taninges), Joseph Dauteville, ermite, originaire de Flérier, cède à sa sœur honorable Gervaise, femme de Claude Montant, tous ses droits sur l'héritage de Jean Dauteville, son père, et d'Aymée Besson, sa mère. (Titre chez M. Perréard, à Fleyrier.)

Quelle était la vie de ces anachorètes? Fuyant le monde, ils vivaient dans quelque obscure retraite, passant les jours et les nuits en prière et mortifiant leur chair par toutes sortes d'austérités. Tel est le souvenir qu'a conservé d'eux la tradition.

Or, Châtillon a eu son anachorète, et les vertus de ce personnage jetèrent un éclat si vif qu'après sa mort, le suffrage populaire lui décerna le titre de Saint : c'est *Saint Innocent.* L'histoire ne nous a transmis jusqu'à ce jour qu'un seul fait sur ce Bienheureux, c'est son existence. Voici le document qui nous la révèle : François Augustin della Chiesa, évêque de Saluce, dans sa *Corona reale di Savoia,* ouvrage en trois volumes, imprimé à Coni en 1655, énumère, à la

page 90 du tome II, quelques localités de notre pays à visiter et qui se distinguent par des souvenirs historiques. Or, on y lit ces mots au sujet de Châtillon : « *Castiglione, patria del B. Innocenzo anacoreta, il cui corpo in quella chiesa riposa* » : Châtillon, patrie du Bienheureux Innocent, anachorète, dont le corps repose dans l'église de ce lieu (1).

Chose étrange ! rien dans les archives du presbytère ni dans la tradition locale ne rappelle aujourd'hui le pieux ermite. Ses reliques reposaient probablement dans l'ancienne église. On sait, en effet, qu'autrefois église et cimetière de Châtillon se trouvaient en bas et à l'ouest du *Cuar* ou terrasse du Château, au lieu appelé encore aujourd'hui *martelet* ou *marteret* (mortuarium, cimetière). Lors de la grande peste de 1628, très probablement, on décida d'éloigner le cimetière des habitations. Le chœur de la chapelle du château subsistait encore, on le prolongea pour en faire une église et on plaça le cimetière auprès, sur le versant *est* du même *Cuar*. L'ancienne église fut détruite et avec elle, vraisemblablement, disparut le tombeau de saint Innocent. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher quelque souvenir probable de ce Saint.

Il existe, dans la paroisse de Châtillon, à 40 minutes environ du chef-lieu, sur l'arête qui conduit au pic d'Orsaix, une chapelle sous le vocable de Saint-Innocent. Les origines de ce sanctuaire sont enveloppées de mystère. Il existait déjà en 1292. On lit, en effet, dans la charte de fondation du monastère de Mélan, approuvée cette année-là par Guillaume de Conflans, évêque

(1) Voir Tavernier, *Taninge et ses environs*, p. 55.

de Genève, que la grande dauphine Béatrix de Faucigny donne aux moniales Chartreuses le bois de la Vuarda « comme il s'étend du bois du Seigneur (rive gauche du Giffre) jusqu'à *Saint-Innocent.* » Le millésime de 1411, gravé sur la porte d'entrée de l'oratoire, rappelle probablement une restauration. Cette chapelle, perdue dans les bois, en un lieu écarté de toute habitation et loin de tout passage, ne serait-elle pas un monument élevé par la piété des fidèles à la mémoire du saint ermite qui aurait vécu et se serait sanctifié en cet endroit même? Cette pensée a frappé l'historien de Taninge qui appelle le petit sanctuaire *ermitage-oratoire* (op. cit. ibid). Cette chapelle était anciennement l'objet d'un culte spécial de la part des paroisses voisines. On y venait solliciter surtout la guérison des maux de dents et des névralgies.

Le souvenir des origines de ce sanctuaire semble avoir disparu bien vite. En 1649, Mgr Charles-Auguste de Sales chargea R^d^ Mugnier, alors curé de Châtillon, de lui adresser un rapport sur cette chapelle et sur le culte qui s'y rendait. Le curé répondit que cet oratoire était très ancien, mais qu'il en ignorait l'origine. On y célébrait la sainte Messe à certaines époques, on y exposait des reliques sans authenticité et on y bénissait du vin qui servait ensuite de remède contre les maux de dents. En réponse à ce rapport, l'évêque prescrivit de retirer les reliques dans l'église du lieu, tout en satisfaisant comme par le passé à la dévotion du peuple. Nous devons la mention de ce rapport et de la réponse qui y fut faite à une note laissée par M. le curé Montfort. Il faudrait retrouver les deux pièces authentiques. R^d^ Mugnier, contemporain de l'évêque de Saluces,

n'aurait-il pas songé à quelque relation entre cette chapelle et le B. Innocent qui reposait dans son église? Ou bien, le tombeau avait-il déjà disparu quand l'évêque historien le croyait encore dans l'église de Châtillon?...

Le décision de Charles-Auguste de Sales ne nuisit point au culte qu'on avait pour le modeste sanctuaire. Les fidèles y continuèrent leurs pèlerinages. Le 7 septembre 1724, Claude Meruz et Aymée Cornut, de Châtillon, y fondèrent une messe sous la cense annuelle de 3 livres, 6 sols. (Roux, notaire.) Notre siècle n'a pas été moins pieux envers saint Innocent. Récemment encore des pèlerins, surtout de Scionzier, venaient le prier et demander des grâces en son sanctuaire. On y célèbre annuellement plusieurs messes.

Telles sont les données que nous avons pu recueillir jusqu'ici sur la chapelle de Saint-Innocent et sur le bienheureux anachorète. Des archéologues de loisir trouveront mieux, nous l'espérons. En résumé, nous disons :

1° Châtillon a donné naissance à un saint anachorète appelé Innocent ;

2° La chapelle de Saint-Innocent que possède cette paroisse, est *probablement* un monument élevé par la piété, sur le lieu même où vécut ce saint personnage.

BX1533 .C5F2
Sanctuaire de N.-D. de Mont Provent a
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00048 0071